

1. Document SFSS:

Afin de donner suite aux revendications émises lors de la commission interne du 10 avril dernier, une rencontre entre des délégués SPG et la direction du SMP eu lieu le 22 avril. Un accord a donc été trouvé pour cette fin d'année scolaire (cf. note de service de J.P. Biffiger datée du 24 avril).

La direction du SMP a annoncé la mise sur pied d'un groupe de travail à partir de juin 2008. Affaire à suivre donc.

Des personnes présentes, remercient et félicitent les délégués pour la rapidité et l'efficacité avec laquelle ce dossier à été traité.

2. Réorganisation de l'enseignement spécialisé :

Nos cinq délégués ont participé à la journée du travail du 29 avril 2008, réunissant tous les partenaires. A cette occasion, ils ont pu exprimer toutes les réserves déjà évoquées en commission interne. Les remarques et propositions écrites par le comité SPG, datées du 28 avril (diffusées à tous les regroupements et à tous les CMP), ont été distribuées à toutes les personnes présentes.

Un compte rendu, très décevant et incomplet de cette séance a été fait par "Evaluanda".

Considérant:

- Le discours très ferme de S. Eliez, le 15 mai à l'Aula Frank-Martin,
- La prise de position adoptée par le CR le 20 mai,
- Toutes les remarques, réserves et propositions faites lors des précédents CR et commissions internes,

Les membres réunis ce soir estiment qu'en l'état "Evaluanda" a suffisamment d'éléments en main et de travail en perspective pour fournir quelque chose d'un peu plus sérieux et consistant que ce qu'il y a eu jusqu'à présent.

En conséquence, il est décidé que nos délégués ne participeront plus aux consultations tant qu'une avancée significative du dossier ne sera pas visible et que des modalités claires de concertation ne seront pas négociées.

Nous pensons que l'année scolaire 2008-2009 doit servir à poursuivre et consolider la réflexion. Nous ne cautionnerons aucune mise en place hâtive et boiteuse qui pourrait être faite à la rentrée du mois d'août.

Nous sommes conscients que nos collègues des regroupements spécialisés se retrouveront certainement dans des positions parfois difficiles l'an prochain, mais nous

saurons nous rappeler les paroles de S. Eliez (le 15 mai), qui a garanti que les enseignants spécialisés dans les écoles ne dépendraient pas des DIR-E.

3. Recensement des places manquantes :

Il est important que chaque regroupement et CMP qui avaient (et ont encore) des projets de sorties pour des élèves et auxquels on aurait déjà annoncé que cela ne se fera pas, le signale à la SPG. Cela permettra au syndicat d'avoir une vision d'ensemble et surtout d'avoir des éléments en main afin de pouvoir mener à bien ses revendications.

4.Rappel :

- AGO le 3 juin, 17 heures à la salle des fêtes de Carouge.

Prise de notes Manuela Baud
